

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2011-2012

8 FÉVRIER 2012

RAPPORT

D'ÉVALUATION DU DÉCRET DU 17 JUILLET 2003 RELATIF AU SOUTIEN DE
L'ACTION ASSOCIATIVE DANS LE CHAMP DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Le rapport d'évaluation du décret du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente a été envoyé, pour information, à la commission de la Culture, de l'Audiovisuel, de l'Aide à la Presse, du Cinéma, de la Santé et de l'Égalité des chances, en date du 8 février 2012.

Ce rapport peut être consulté au Greffe du Parlement de la Communauté française.